

*Ministère de l'éducation nationale,
de l'enseignement supérieur et de la recherche*

Le directeur du cabinet

Paris, le 21 OCT. 2016

Monsieur le Secrétaire général,

Vous avez appelé l'attention de Madame Najat VALLAUD-BELKACEM, ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les bénéficiaires du Pass Éducation en formulant le souhait d'élargir l'accès de ce dispositif à l'ensemble des personnels des écoles et des établissements publics locaux d'enseignement.

Attentive à vos remarques, la ministre m'a confié le soin de vous répondre.

Aujourd'hui réservé aux enseignants, le Pass Éducation permet d'accéder gratuitement aux collections permanentes de plus de 160 musées et monuments nationaux pour servir de levier à l'éducation artistique et culturelle. Il vise à renforcer l'éducation artistique et culturelle dès le plus jeune âge au sein des classes du primaire au secondaire.

En déplacement au festival d'Avignon le 8 juillet dernier, la ministre a annoncé l'extension du Pass Education à l'ensemble du personnel des écoles et des établissements scolaires, soit 250 000 nouveaux bénéficiaires, afin de permettre, dès janvier 2017, à tous les membres de l'équipe pédagogique de pleinement participer à la construction de projets éducatifs et culturels avec les élèves dans le cadre du parcours d'éducation artistique et culturelle.

La mesure d'extension du Pass Éducation s'adresse ainsi à l'ensemble des personnels de l'éducation nationale exerçant de manière effective en école, collège, lycée publics, qu'il s'agisse des personnels de direction, d'éducation, administratifs, sociaux et de santé, d'orientation, les accompagnants des élèves en situation de handicap ainsi que les conseillers pédagogiques du 1^{er} degré et départementaux. Cette mesure concerne tant les personnels titulaires de la fonction publique que les agents contractuels des écoles et des établissements publics.

Je vous prie de croire, Monsieur le Secrétaire général, en l'assurance de ma considération distinguée.

Bernard Lejeune



Bernard LEJEUNE

Monsieur Frédéric Sève
Secrétaire général
Sgen Cfdt
47-49 Avenue Simon Bolivar
75950 PARIS CEDEX 19